

# COMITÉ DE SUIVI #2 LECLERCVILLE – SEIGNEURIE DE JOLY

Présentation du comité et des activités  
Le 2 décembre 2020



# Table des matières



- 1. Présentation de Questerre
- 2. Territoire couvert par le comité
- 3. Travaux réalisés sur la licence 2008PG974
- 4. Activités en 2020 et prévisions
- 5. Mesures de sécurité
- 6. Contact

# Comité de suivi #2 - Leclercville

## 1. Présentation de Questerre

### ■ Description de l'entreprise

- Questerre se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de projets pétroliers et gaziers.
- Questerre détient des actifs en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Québec au Canada, ainsi que dans le Royaume de Jordanie.

### ■ Mission

- Grâce aux nouvelles technologies propres et à l'innovation pour produire et utiliser l'énergie de manière responsable, Questerre souhaite soutenir à la fois le progrès humain et l'environnement naturel.

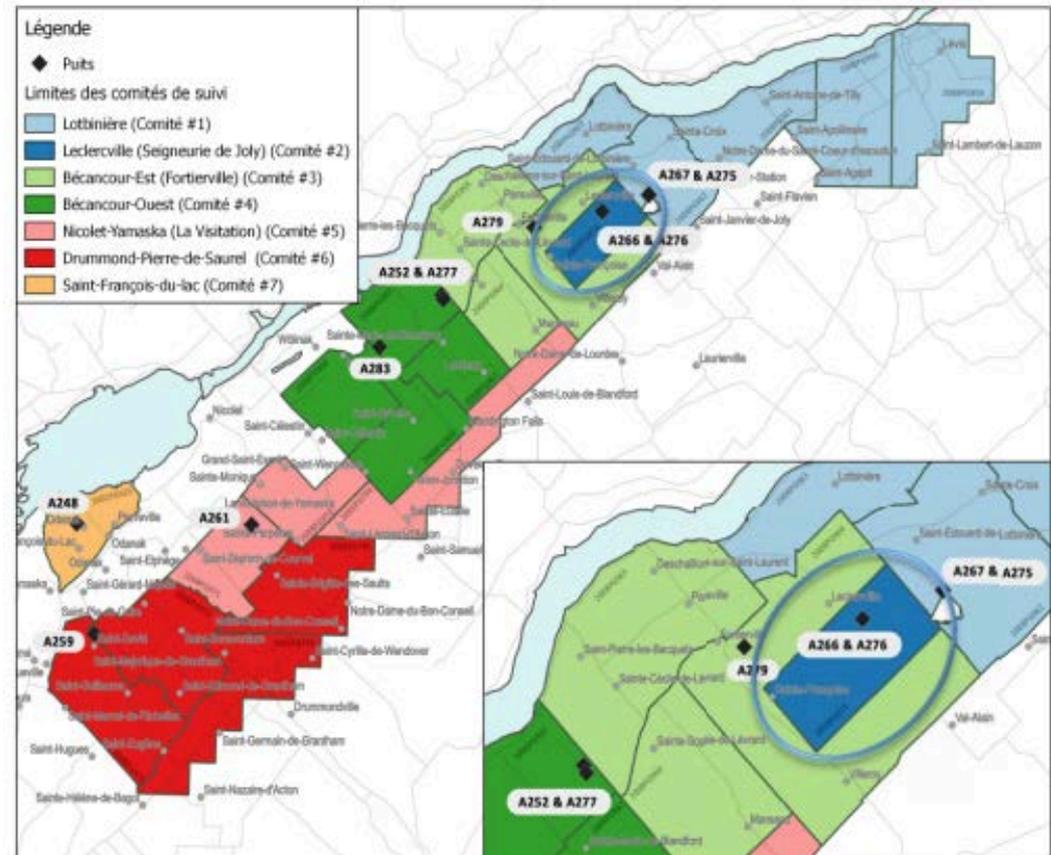
### ■ Vision

- Questerre croit que l'avenir de l'industrie dépend d'un équilibre entre l'**économie**, l'**environnement** et la **société**.
- Questerre est engagée à faire preuve de **transparence** et à respecter l'opinion de la **communauté**.

# Comité de suivi #2 - Leclercville

## 2. Territoire couvert par le comité

- Le **comité #2** a été créé pour la licence d'exploration **2008PG974** couvrant une superficie de **101 km<sup>2</sup>**.
- Questerre a obtenu de Repsol Canada la propriété de 100% des puits liés aux licences d'exploration couvertes par le comité de suivi.
- Questerre est l'**opérateur désigné** sur cette licence (i.e. la seule compagnie pouvant initier des travaux).
- L'ancien propriétaire (Repsol) a foré **deux puits** sur la licence 2008PG974.



# Comité de suivi #2 - Leclercville

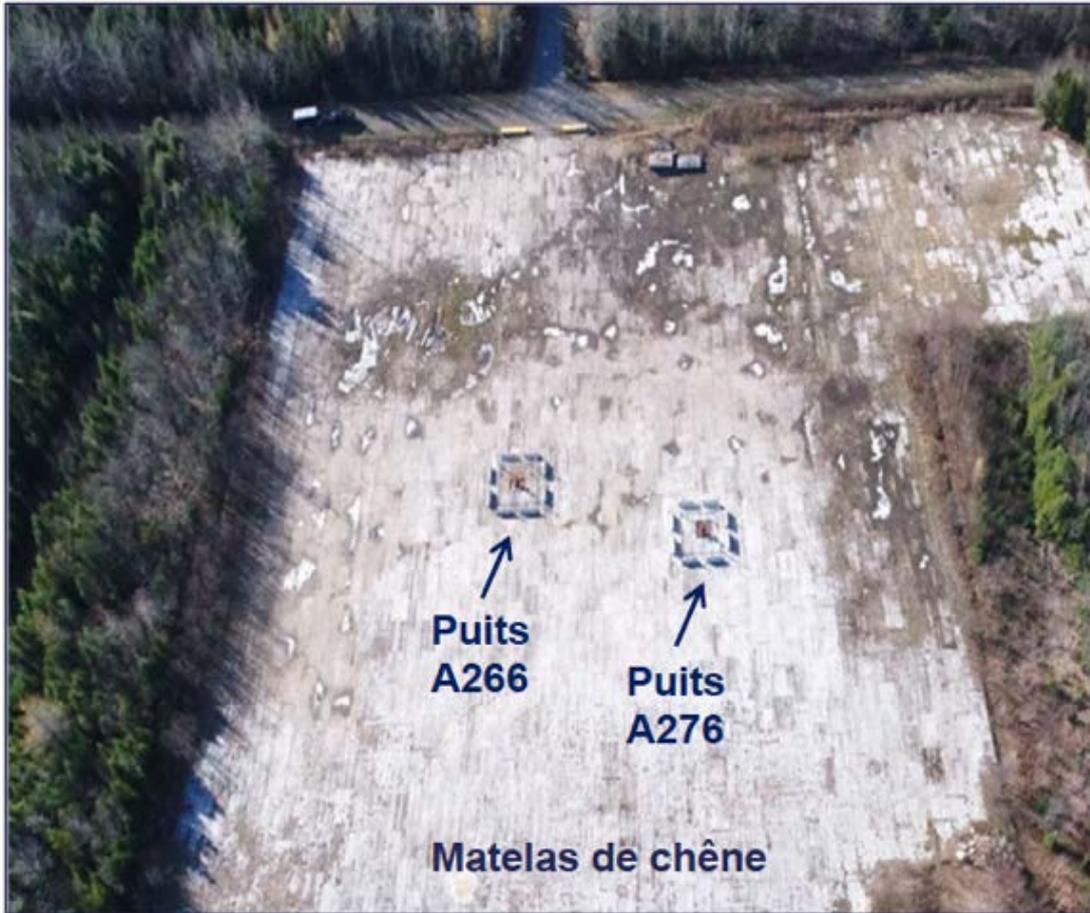
## 3. Travaux réalisés sur la licence 2008PG974

- **2008**: Aménagement d'un site de forage multi-puits sur le territoire public (voir cercle bleu sur la carte ci-contre).
  - ✓ **Superficie**: 1,96 hectares
  - ✓ **Surface de travail**: matelas de chêne déposés sur le sol
- **2009-2010**: Forage et complétion des puits A266 et A276 sur le site.
- **2011-2017**: Travaux correctifs visant à éliminer les émanations à l'évent des puits.
- **2019** : Elimination de la pression détectée à la tête du puits A276 dans le cadre du programme d'inspection.



# Comité de suivi #2 - Leclercville

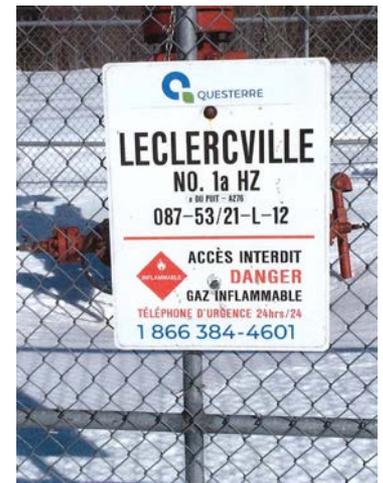
## 3. Travaux réalisés sur la licence 2008PG974 (suite)



# Comité de suivi #2 - Leclercville

## 4. Activités en 2020 et prévisions

- Les autorisations de fermeture temporaire des puits du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) ont été fournies à Questerre au début de 2020.
- Questerre a pris en charge la responsabilité des puits et les a surveillés chaque semaine sans qu'aucun problème ne soit signalé.
- Les têtes de puits ont été repeintes et la signalisation a été modifiée pour fournir les coordonnées de Questerre.
- Au printemps, les puits ont été équipés d'un système de contrôle des mauvaises herbes et de la végétation et de tout autre entretien nécessaire sur le site.
- Questerre travaille au renouvellement des autorisations de la Commission de Protection du Territoire Agricole (CPTAQ) relatives aux puits.
- Jusqu'à nouvel ordre, les puits sont suspendus.



# Comité de suivi #2 - Leclercville

## 5. Mesures de sécurité

- Inspections hebdomadaires du site et des deux puits par du personnel qualifié.
- Enceinte clôturée autour des deux puits et blocs de béton.
- Vannes de la tête de puits enchaînées et cadenassées.



Tête du puits A276

# Comité de suivi #2 - Leclercville

## 6. Contact

- **Pour toutes questions sur le Comité de suivi #2 ou le contenu de cette présentation, veuillez contacter:**

**Pilote groupe-conseil**

Courriel: [info@piloteconseil.com](mailto:info@piloteconseil.com)